

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DELIBERATION N°2019-06-339**

Objet : Remplacement d'un représentant du PETR au Comité de sélection DLAL FEAMP

Séance du 27 février 2018
Date de convocation : 29 novembre 2018
Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 sans voix délibérative
Membres présents : 29 titulaires et/ou suppléants + 1 avec voix consultative
Membres votants présents : 27
Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 10
Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0
Procuration non retenue : 0
Nombre total de voix : 33
Le quorum est atteint : 27/44

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février, à 18h30, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Rapporteur : M. Pierre MARTINEZ,

Exposé :

Le Syndicat Mixte du PETR Vidourle Camargue a porté une candidature au fond européen FEAMP. Par courrier en date du 13 juillet 2016, la Présidente de la Région nous informait de la sélection du PETR Vidourle Camargue avec l'attribution d'une enveloppe de 564 650 €. Parmi les obligations, le PETR doit mettre à jour ses représentants au Comité de sélection. Celui-ci est composé de la façon suivante :

Répartition des sièges au comité de sélection			
Sièges	Collèges	Institutions	Représentants
Public 7 sièges	Collège des élus 7	Président PETR Vidourle Camargue	Pierre Martinez / Michel Febrer
		Elu PETR délégué au GAL LEADER	Henry Sarrazin/ Françoise Davenel
		Elu commune du Grau du Roi	Robert Crauste / Marièle Boury
		Elu commune du Grau du Roi	Lucien Topie / Robert Gourdel
		Elu communauté de communes Terre de Camargue	Nathalie Gros / Pascale Bouillevaux
		Elu syndicat Mixte Camargue Gardoise	Léopold Rosso / Olivier Vento
		Elu syndicat Mixte Parc Naturel Régional de Camargue	Isabelle Peugeot / Alain Dervieux
Privé 10 sièges	Collège des professionnels 5	3 Pêcheurs professionnels (représentants pêche en mer, petits métiers, pêche en étang)	Titulaire / Suppléant
			Titulaire / Suppléant
		Coopérative des pêcheurs	Titulaire / Suppléant
		Entreprise liée à la filière transformation produits pêche	Titulaire / Suppléant
	Collège des associations 1	SILOE (insertion professionnelle)	Annette GIBERT / Michel DELTOUR
	Collège des socio-professionnels 4	Comité Régional des pêches	Marc PLANAS / Suppléant
		Comité Départemental des pêches	Michel COMBET / Suppléant

	OP SUD	Titulaire / Suppléant
	Prud'homie	Titulaire / Suppléant
Membres associés A titre consultatif	Conseil Régional LRMP, Conseils départementaux du Gard et de l'Hérault, SIVOM Baie d'Aigues Mortes, Conservatoire du Littoral, CEPALMAR, Délégation à la Mer et au Littoral, 1 représentant de chaque communauté de communes	

Le PETR doit désigner 1 délégué suppléant en remplacement de Mme Françoise DAVENEL, démissionnaire. **Il est fait appel à candidature.**

Il est proposé la candidature au Comité de sélection DLAL FEAMP de Mme Lise BRUNEL de Beauvoisin (remplaçante de Mme Davenel au Comité syndical).

Il est proposé au Comité syndical :

- de désigner Mme Lise BRUNEL déléguée suppléante,
- d'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Résultat du vote :

Vote pour : 33

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président

Pierre MARTINEZ




Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 07.03.19
- Sa publication le : 07.03.19

En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet

d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du :

Le directeur général des services, Yannick Reboul